

Paris, le 26 juin 2023

FCPI NextStage CAP 2024 : mise en préliquidation

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit à des Parts A (FR0013264785) du Fonds commun de Placement dans l'Innovation NextStage CAP 2024 fin 2018, et nous vous remercions de votre confiance. Depuis sa constitution, votre FCPI a financé et accompagné une trentaine d'ETM (Entreprises de Taille Moyenne) innovantes.

Votre FCPI se rapproche de son terme et NextStage AM a pris la décision de le placer dans la période de « préliquidation » à partir du 1 juillet 2023. Cette opération prévue par le Règlement de votre FCPI signifie concrètement, que l'équipe de gestion ne réalise plus de nouveaux investissements et met tout en œuvre pour céder les sociétés du portefeuille.

A titre indicatif, nous vous informons qu'en date du 31 mars 2023 :

- La valeur liquidative de votre FCPI était de 0,74€ par part A, soit une performance depuis l'origine de -26%, avant prise en compte des avantages fiscaux (réduction d'IR). Cette valeur va évoluer dans le temps en fonction du prix de cession des participations en portefeuille, jusqu'à la liquidation définitive (évolution pouvant être à la baisse ou à la hausse).
- La performance a été impacté négativement par baisse des marchés cotés. Les sociétés dans lesquelles nous investissons sont cotées réglementairement sur le marché Euronext Growth dont les performances ces 3 dernières années affichent une nette sous-performance sur les marchés actions. En 2022, l'indice est en baisse de -24,8%.

- Le portefeuille de votre FCPI est composé de 30 sociétés, et le processus de sortie du capital de ces sociétés se poursuit.

Notre objectif est d'accompagner les sociétés du portefeuille, et rechercher activement des opportunités de cession. Nous vous distribuerons les produits de cession en une ou plusieurs fois. Pour mémoire l'échéance du fonds est le 31 décembre 2024.

Nous vous remercions de nouveau pour votre confiance et nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Grégoire SENTILHES
Président